Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

10 AVRIL 2008 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18020

Votez la liste « Vallée d'Aoste »

APPEL FINAL

À la veille d'un rendez-vous électoral très important que nous avons préparé à travers une campagne électorale très intense et à laquelle beaucoup de personnes ont participé, il est nécessaire de rappeler aux Unionistes quelques éléments fondamentaux qui répondent à des critères de bon sens :

1 – Il faut voter

La possibilité de choisir librement ses propres représentants politiques n'est pas un cadeau mais un droit durement acquis par ceux qui ont combattu la dictature fasciste.
Si l'on n'exerce pas son droit, on risque de le perdre ; on perd du moins le droit moral de se plaindre après coup.

2 – Il faut voter utile

Toutes les expressions de vote sont légitimes et ont toutes la même dignité mais leur efficacité change suivant les possibilités effectives d'exprimer des élus. En Vallée d'Aoste, il y a – pour ces élections au Parlement – la possibilité de choisir entre cinq listes.
Attention donc à ne pas disperser les voix : le système électoral uninominal, en vigueur en Vallée d'Aoste, n'attribue pas les votes exprimés aux quotas nationaux. C'est pourquoi les électeurs doivent s'orienter sur un choix qui soit utile à la Vallée d'Aoste et aux Valdôtains.

3 – Il faut voter pour la Vallée d'Aoste

Le choix que les électeurs valdôtains sont appelés à faire est particulièrement délicat. Ils doivent choisir entre la liste « VALLEE D'AOSTE », qui représente la continuité d'un discours autonomiste cohérent que l'Union Valdôtaine porte de l'avant depuis 60 ans, et une série d'autres propositions qui vont de la droite nationaliste, voire néo-fasciste, jusqu'à une coalition hétérogène fondée sur la politique et la confusion idéologiques.
Si nous sommes de vrais autonomistes, de véritables fédéralistes, nous ne pouvons pas avoir de doutes : il faut voter la liste « VALLEE D'AOSTE ».

4 – Il faut voter clair

Les adversaires de l'autonomie valdôtaine comptent sur un verdict de l'électorat confus et contradictoire dans le but de lancer un message réconfortant à leurs quartiers généraux romains.
Nous devons déjouer ces tentatives d'affaiblir le front autonomiste, dans un moment crucial pour l'avenir de notre Statut Spécial, par un vote massif, cohérent et clair en faveur des deux candidats de la liste « VALLEE D'AOSTE ».

Guido Cesal
Président de l'Union Valdôtaine

MODALITES DE VOTE

Les opérations de vote pour le renouvellement du Parlement se dérouleront le dimanche 13 avril de 8 à 22 heures et le lundi 14 avril de 7 à 15 heures. Un sénateur et un député reviennent au collège uninominal de la VdA. L'électeur qui à la date du 13 avril a atteint l'âge de 25 ans peut participer à l'élection du Sénat. Dans notre Région les électeurs pour le Sénat sont au nombre de 93.434, dont 45.448 hommes et 47.986 femmes. Par contre, pour l'élection de la Chambre des Députés les personnes majeures ayant droit au vote peuvent voter. En VdA, elles sont au nombre de 100.623, dont 49.203 hommes et 51.420 femmes.

LES DOCUMENTS NECESSAIRES
Pour voter, il est nécessaire de présenter un document d'identité et le certificat électoral personnel. Toute personne l'ayant perdu ou ne l'ayant jamais reçu, pourra le demander à sa Commune de résidence, dont les bureaux resteront ouverts au cours des cinq jours précédant l'élection de 9 à 19 heures et pendant les jours de la consultation pour toute la durée des opérations de vote.

LES MODALITES DE VOTE
Un bulletin de vote de couleur jaune paille sera utilisé pour l'élection du représentant au Sénat de la République; un bulletin de couleur rose pour celle du représentant de la Chambre des Députés. Dans notre région, et pour le Sénat et pour la Chambre, l'électeur exprime son vote en traçant un trait, avec un stylo, dans le rectangle du bulletin qui contient le nom et le prénom du candidat préféré.

ACCES FACILITES POUR LES HANDICAPES
Pour les handicapés sont prévus des accès sans obstacles liés à l'architecture des bâtiments. Dans le cas contraire, il est possible de se rendre à un siège facilement accessible, indépendamment de la section où la personne est inscrite. Les aveugles et les handicapés ne pouvant voter de façon autonome peuvent être accompagnés dans l'isoloir par une personne de confiance.

OPERATIONS DE SCRUTIN
Le dépouillement des bulletins de vote aura lieu, le lundi 14 avril, à la fin des opérations de vote et de vérification des votants, en commençant par le dépouillement des fiches pour l'élection du Sénat de la République.

DIFFUSION DES RESULTATS
Les résultats électoraux seront diffusés dans une salle de presse, dont l'accès sera permis aux seuls journalistes accrédités, à partir de 14h30 le lundi 14 avril. Dans le même temps, les mêmes informations seront rendues publiques sur le site internet www.regione.vda.it, ainsi qu'exposées sur les tableaux aménagés sous les arcades du palais régional.

CONSEIL FEDERAL
MARDI 15 AVRIL 20h30

Elections politiques :
examen des résultats.

Elections régionales :
ratification de la liste.

Villair de Quart
Auditorium des écoles élémentaires

Pourquoi je vote pour l'Union Valdôtaine?

Tout d'abord, répondre à cette question demande un effort qui doit traduire l'enthousiasme patriotique valdôtain en pensées suffisamment claires et actuelles. La réponse, en ce qui me concerne, découle de plusieurs sujets qui, je crois, constituent le noyau central de la question valdôtaine. Je vote pour l'Union Valdôtaine parce que c'est le seul mouvement politique voué à la défense de notre identité linguistique. Je ne me réfère pas uniquement au français, la langue dans laquelle est écrite l'histoire de la Vallée d'Aoste, mais aussi au patois, la «langue» du peuple valdôtain, qui possède des caractères qui sont communs au français et d'autres qui sont communs au provençal. Ce binôme linguistique, patois-français doit être maintenu car c'est une richesse: d'un côté, le patois nous permet de renforcer la cohésion de notre communauté, et de l'autre, le français nous permet de nous ouvrir vers l'Europe et le monde. À ce propos, rappelons que les langues de travail de la Commission européenne sont l'anglais, le français et l'allemand et que les deux langues officielles de l'OTAN (NATO) sont l'anglais et le français. Les Valdôtains peuvent donc affirmer être à la fois particuliers et cosmopolites. On pourrait presque faire une équation telle que patois=Vallée d'Aoste, italien=Italie et français=Europe/Monde. Voilà donc, que tous ceux qui nous accusent d'être repliés sur nous-mêmes ont tort. Nous avons cet atout linguistique qui nous permet de vivre et d'évoluer en Europe sans avoir de barrières linguistiques à franchir. Si on y ajoute l'étude de l'anglais, on prend conscience qu'un jeune valdôtain est véritablement cosmopolite du point de vue linguistique.

Je vote pour l'Union Valdôtaine car c'est le seul mouvement politique qui peut se vanter d'avoir, depuis toujours, œuvré pour renforcer l'autonomie de la Vallée d'Aoste.

La question de l'autonomie de la Vallée d'Aoste c'est notre histoire récente, notre histoire plus ancienne (dans l'ouvrage aux soins de la Présidence de la Région concernant l'histoire de la Vallée d'Aoste et publié à l'occasion du 60ème anniversaire de la libération et de l'Autonomie en Vallée d'Aoste, on lit que «certains historiens font remonter les premiers signes de l'esprit d'indépendance des Valdôtains à l'époque de la lutte entre les Salasses et les Romains»), notre présent et notre futur. Notre Statut d'autonomie qui date de 1948 doit certainement être modernisé afin de prendre en compte l'évolution du contexte politique et institutionnel, à savoir un début de fédéralisme au niveau national et la consolidation de l'Union européenne. Notre statut, me semble-t-il, doit être considéré comme un pacte, comme un accord entre deux personnes, qui impose le respect réciproque et qui, surtout, implique que toutes modifications du pacte soient faites en trouvant un accord entre ces dernières, sans impositions. En bref, en simplifiant, c'est la question de l'introduction de «l'entente préalable» dans les procédures pour la modification du Statut.

Je vote pour l'Union Valdôtaine car elle est depuis toujours un mouvement politique projeté vers le futur tout en respectant et en encourageant le maintien des traditions. Depuis quelques années, en Italie, le débat politique s'est intensifié autour du thème du fédéralisme. L'Union Valdôtaine, et en particulier ses pères fondateurs avaient précocement compris, il y a déjà 60 ans, que le fédéralisme pouvait représenter une bonne structure de gouvernement pour renforcer la cohésion nationale, non pas par une homologation culturelle et linguistique forcée, mais par une reconnaissance des spécificités pouvant se développer sous un même «toit» national. Une plus ample attribution de pouvoirs aux entités régionales engendre, d'ailleurs, des mécanismes de responsabilisation de la classe dirigeante; sujet qui est à la une de nos jours au niveau national. Pour qu'un village puisse être bien administré, il faut tout d'abord que chaque famille s'auto-administre en fonction de ses propres besoins et de ses propres possibilités, qui sont variables d'une famille à l'autre. Le village, composé de toutes ces familles, ne doit décider que des questions touchant l'ensemble des familles. C'est certainement très simplifié, mais ces considérations peuvent être rapportées à un échelle bien plus grande que l'on pourrait imaginer en ces termes: les familles comme des régions et le village comme la nation…

Je vote pour l'Union Valdôtaine parce qu'elle défend les intérêts du monde agricole, l'un des piliers de l'économie de la Vallée d'Aoste et l'un des piliers historiques de la société valdôtaine. Bien que la tertiarisation de notre système économique ait toujours progressé, il ne faut pas oublier que le secteur agricole joue un rôle social fondamental: celui de l'entretien du territoire. Il est impossible de nier aux agriculteurs leur fonction de «gardien» du territoire valdôtain. Que seraient nos prés sans vaches, ni pommiers, ni vignes…? Je vote pour l'Union Valdôtaine car c'est le mouvement politique qui représente le mieux les questions de la montagne aussi bien au niveau national qu'au niveau européen. Notre Président Caveri y est reconnu comme le véritable représentant politique du monde montagnard. Montagne veut dire encourager la pratique de sports tels que le ski et l'alpinisme; montagne veut dire favoriser le développement harmonieux de notre territoire restant ainsi fidèles au principe de développement durable. Enfin montagne veut dire tourisme. Sur tous ces sujets et sur bien d'autres encore, l'Union Valdôtaine a démontré être le mouvement politique pour la montagne. Je vote pour l'Union Valdôtaine parce que c'est un parti qui a traversé ces dernières 60 années sans oublier ni renier les idéaux qui étaient à la base de sa naissance.

Cela démontre toute la clairvoyance des pères fondateurs qui ont jeté de solides et durables bases pour la construction de la maison unioniste, et toute l'actualité de la pensée unioniste. Je vote pour l'Union Valdôtaine car c'est un mouvement politique qui s'adresse à tous les Valdôtains selon la définition qu'en avait donné Corrado Gex: «…nous considérons comme Valdôtains tous ceux qui ont des intérêts stables en Vallée d'Aoste, quel que soit leur pays d'origine». Ce n'est pas un parti qui défend telle ou telle catégorie ou groupe de pouvoir.

Au centre de l'Union Valdôtaine il y a la Vallée d'Aoste; c'est pour cela que nous pouvons revendiquer la centralité politique de notre mouvement. A ce propos, Emile Proment en 1950 écrivait: «Un parti politique défend les intérêts d'une certaine classe sociale; l'Union, au contraire, défend les intérêts de la Vallée d'Aoste et des Valdôtains». Bonne chance aux candidats unionistes!

Vivien Charrey
Section de La Salle

LE CALEPIN

par Lucien Caveri www.caveri.it

Lorsque j'ai commencé à faire de la politique, la différence d'âge avec les jeunes générations était minime: le dialogue était donc plus facile et plus direct, parce que nous avions à peu près le même âge. Le langage utilisé et le bagage culturel commun permettaient un rapport immédiat et se tutoyer était tout à fait naturel tout comme il n'existait ni de barrières ni d'obstacles à l'échange d'idées, en raison de l'absence d'une crainte révérencielle. J'ai le souvenir de soirées splendides, voire amusantes, passées à discuter avec les garçons et les filles de la *Jeunesse* sur le futur de notre Vallée, en ayant la conscience que ce dialogue était et est toujours le sel de la démocratie et qu'il permet un échange entre les générations ainsi que la transmission des idées. C'est un véritable dommage que la masse imposante de l'activité administrative empêche en quelque sorte les élus d'aujourd'hui de suivre cette logique du dialogue politique et du prosélytisme favorisant l'institution d'une passerelle entre les générations. Passerelle qui est profitable à tous, dans un flux de passé-présent assurant la continuité. En effet, toute génération se retrouve face à de nouveaux problèmes qui peuvent être abordés plus facilement s'ils sont élaborés sur la base du patrimoine de connaissances et d'expériences des générations précédentes. Cela permet de concevoir des programmes et des projets qui se renouvellent pour ne jamais perdre le contact avec la réalité, tout en les insérant dans un cadre qui soit cohérent avec le passé. La «conditio sine qua non», c'est la connaissance de ce passé et la mémoire collective – même dans un mouvement politique comme le nôtre – passe par les souvenirs et les expériences des personnes plus âgées qui doivent s'efforcer de transférer leurs savoirs.

Il y a une perception commune: à partir du moment où un jeune s'adresse tout naturellement à toi par le terme de Monsieur ou Madame, la page est tournée et tu appartiens déjà à une autre génération. Et pourtant – justement lorsque la différence d'âge se perçoit le plus – côtoyer des jeunes est toujours une surprise extraordinaire. Il m'est arrivé au fil des années de rencontrer des groupes d'étudiants de tout âge et de retrouver dans leur curiosité et dans leur fraîcheur des éléments d'espoir. Il ne s'agit pas de faire la rhétorique de la jeunesse: chaque âge a ses qualités et ses défauts et, surtout, le fait de vieillir n'est pas toujours agréable, mais, n'existant pas un élixir de la jeunesse éternelle, il est bien de prendre ce que chaque saison de la vie nous apporte. La sagesse, c'est prendre acte du temps qui passe et s'y adapter sans faire de tentatives pathétiques d'un jeunisme ridicule.

Et pourtant, rentrer en contact avec l'énergie qui jaillit des jeunes, c'est retrouver les idéaux et les possibilités de réflexion sur notre futur, qui sont autrement endormis dans la routine du quotidien. Jean Dutourd écrit: «Le destin déplorable des jeunes gens dans le vent est de finir dans la peau de vieillards enrhumés». Cette phrase décrit la légèreté d'âme et de pensée que les jeunes peuvent avoir et qui – comme le vent du printemps imbibé des parfums de la renaissance de la Nature – est à même de nous offrir la sérénité d'un monde qui ne finit pas avec nous mais qui, dans le cycle des saisons, assure l'avenir. Edgar Morin, avec un peu de cynisme observait: «Ce que nous cherchons, c'est de ne pas faire honte à l'adolescent que nous avons été».

Les amis de ma jeunesse me taquinent en me rappelant mes premières interventions politiques dans les assemblées scolaires à Aoste et, par la suite, à Ivrea: j'aimerais tellement me réécouter! Et pour pouvoir me dire, dans un dialogue avec ce que j'étais, que j'ai bonne conscience: je n'ai jamais trahi mes idées et mes espoirs.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
«Nouvelle Editrice Le Peuple» S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie «Arti Grafiche DUC»
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 Fax 0165.36 0014
CCP 11739117
IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Cérémonie de remise des prix littéraires

XVI[ème] prix des Thermes de Saint-Vincent et du XII[ème] prix Balmas

L'assesseur à l'Éducation et à la Culture, Laurent Viérin, annonce que le samedi 12 avril prochain, à 17h, au Centre des Congrès du Grand Hôtel Billia de Saint-Vincent, aura lieu la cérémonie de remise du XVI[ème] Prix Littéraire des Thermes de Saint-Vincent et du XIII[ème] Prix Balmas-Vallée d'Aoste.
Renouant avec la tradition qui, dès la fin de la seconde Guerre mondiale, avait fait de Saint-Vincent un centre de rayonnement culturel prometteur – grâce au Grand Prix Saint-Vincent de littérature, animé par d'éminentes personnalités comme Albert Béguin, Jean Cocteau, André Maurois, Raymond Queneau, Corrado Alvaro, Carlo Bo, Mario Bonfantini, Giuseppe De Robertis, Natalia Ginzburg, Alberto Savinio, Pietro Paolo Trompeo, Giuseppe Ungaretti et Elio Vittorini – l'Administration communale de Saint-Vincent a, depuis plus de dix ans désormais, décidé de parrainer un nouveau prix littéraire, celui des Thermes de Saint-Vincent.
Ce dernier est attribué chaque année par un jury nommé par la *Società Universitaria per gli Studi di Lingua e Letteratura Francese* : cet organisme réunit des professeurs de langue et de littérature françaises, ainsi que de littérature francophone, issus de toutes les universités italiennes, mais il accueille également en son sein des spécialistes étrangers de réputation internationale, tels que Jean Starobinski, Marc Fumaroli, Roland Mortier, Wolfang Leiner, Paul Bénichou, Yves Bonnefoy, Victor Brombert, Pierre Brunel, Jean Rousset et Frank Lestringant.
Cette année, la conférence traditionnelle, organisée à cette occasion, sera tenue par Jean Balsamo, de l'Université de Reims – illustre spécialiste de la littérature française du XV[ème] siècle connu dans le monde entier, notamment pour avoir établi la récente édition des *Essais* de Montaigne par La Pléiade – et aura pour thème *Le philologue et l'écrivain*.

Cinquième spectacle du « Printemps théâtral »

La cinquième soirée du Printemps théâtral aura lieu le vendredi 11 avril 2008 au Théâtre Giacosa d'Aoste, avec deux compagnies : *Le Squiapeun* de Bionaz (accompagnés par les *Pégno Squiapeun*) et *Lou Tracachemèn* de Cogne. Début du spectacle: 21h.

LE SQUIAPEUN
La premìe cagne di mèina
Pise de Christian Duclos
REZUME : Se sa que le cagne l'an le tsambe queurte è que vito ou tar le veretae vegnoun foua.
Mé qeunta saré-ti la premìe cagne d'eun mèina ?
(*On sait que les mensonges ont «les jambes courtes» et que, tôt ou tard, la vérité surgit.*
Mais quel est le premier mensonge d'un enfant?).

Le-z-élèichòn
Pise de Christian Duclos
REZUME: Comme martse la poleteucca pe un pégno pèi?
(*Comment fait-on de la politique dans un petit village?*).

LOU TRACACHEMÈN
Le tres madamme
Pise de Andrea Cavagnet
REZUME: Dédén la noutra petchouda communitò de montagne, bièn de mondou pènse èn magnére defférènta, belle la fasson de vivre l'et defférènta… Et touit le touriste qui vègnoun èn tchi no?
Belle leur la pensoun pat ouit dédén la méma magnére.
Senque pensade-vou qui pourret capeté si nous comenchésan a metché le-z-idéye di montagnar avouéi salle di sitouayén?

(*Dans notre petite communauté de montagne, il y a de nombreuses façons de penser, le style de vie est aussi très différent d'un individu à l'autre. Et tous les touristes qui viennent chez nous?*
Eux non plus ne pensent pas de la même façon. Qu'est-ce qui pourrait se passer si on commençait à mélanger les idées des montagnards avec celles des citadins?).

Remise du Prix Willien

Le président de la Région Luciano Caveri et l'assesseur à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin ont remis, le 29 mars dernier, le quatorzième « Prix littéraire René Willien – Région autonome Vallée d'Aoste » lors d'une cérémonie qui a eu lieu au Château de Sarre.
Le Prix 2008 a été attribué à la maison d'édition *Imprimerie Valdôtaine d'Aoste* pour la publication de l'ouvrage *Les Reines en Vallée D'Aoste-50 ans de batailles*, réalisé sous la direction de Christiane Dunoyer et Livio Munier.
« L'ouvrage, fruit de longues enquêtes sur le terrain, se signale par une approche anthropologique sérieuse, étendue à toute la région nord-occidentale des Alpes et aboutissant à la mise en valeur de l'un des aspects les plus caractéristiques de la civilisation montagnarde valdôtaine. Très soigné du point de vue graphique et iconographique, le volume parcourt les étapes fondamentales de l'histoire des batailles de reines en Vallée d'Aoste en analysant systématiquement le travail et l'engagement de trente-deux comités.
Le Jury se plaît aussi à reconnaître aux deux auteurs qui se sont partagé le travail le mérite d'avoir su maîtriser la langue française qui s'avère le moyen d'expression le plus naturel et empathique par rapport au contenu de leur ouvrage».
Le deuxième prix est décerné à la maison d'édition *Le Château d'Aoste,* pour l'ouvrage *Emile Chanoux. Anthologie des écrits*, par Paolo Momigliano Levi.
« Le deuxième prix couronne la maison d'édition Le Château grâce à l'ouvrage Emile Chanoux. Anthologie des écrits, par Paolo Momigliano Levi à partir du grand ouvrage des Ecrits publié en 1994. Rendue plus souple par la réduction de l'appareil critique, l'Anthologie dépasse le cercle restreint des spécialistes et atteint pleinement son but de faire convenablement connaître à tout lecteur et aux Valdôtains en particulier l'héroïque personnalité et la revigorante pensée de l'homme auquel la Vallée d'Aoste est en grande partie redevable de la reconquête de ses anciennes libertés. ». C'est la maison d'édition *Anteprima d'Aoste* qui remporte le troisième prix pour l'ouvrage *Una Valle da scoprire. Une Vallée à découvrir*, réalisé par Marinella Vaula.
« Le volume force l'admiration du lecteur par l'équilibre parfait qu'il présente entre le texte bilingue et la partie iconographique où des photos alliant la perfection technique à la séduction esthétique parviennent à nous donner de notre Vallée une image multiforme et multicolore, à la fois moderne et traditionnelle, éloignée tant des poncifs accablants que des originalités troublantes».

50[ëmo] Anniverséro di « Lo Charaban » 1958-2008

L'Assessorat de l'Education et de la Culture communique que samedi 12 avril prochain, à 21h, au Théâtre Giacosa d'Aoste, sera organisée une « veillée » pour rappeler le 50[ème] anniversaire de la naissance du théâtre en patois « Lo Charaban ».
Pour l'occasion seront présentés un DVD avec les protagonistes et le 4[ème] volume du livre contenant toutes les pièces qui ont été récitées au cours des dix dernières années.
L'assesseur Laurent Viérin souligne que « Le Charaban », phénomène social, socialisant et culturel d'une grande portée, est, de ce fait même, un outil formidable et incontournable pour la sauvegarde et la diffusion de nos Patois, avec toute leur fraîcheur, leur spontanéité et leur grande variété.

DEUX CANDIDATS AUTONOMISTES POU

EGO PERRON
CANDIDAT A LA CHAMBRE

Né à Aoste, le 3 février 1967.

Comptable et expert commercial.

Employé auprès du bureau légal de la Région.

Résident à Fénis, au 33/B du lieu-dit Chez Croiset, Commune dans laquelle, en 1990, il vit sa première expérience administrative comme Conseiller communal.

En 1988, à 21 ans, il devient secrétaire politique de la Jeunesse Valdôtaine, mouvement des jeunes de l'Union Valdôtaine.

X Législature

Elu au sein de la liste de l'Union Valdôtaine avec 1.614 voix.

Conseiller du 30/06/1993 au 29/06/1998.

Chef de groupe adjoint de l'Union Valdôtaine du 30/06/1993 au 29/06/1998.

Membre du Bureau de la Présidence en tant que Secrétaire du Conseil du 20/04/1994 au 29/06/1998.

Secrétaire de la IV^{ème} Commission des Services Sociaux du 30/06/1993 au 29/06/1998.

Secrétaire de la II^{ème} Commission des Affaires Générales du 30/06/1993 au 29/06/1998.

XI Législature

Elu au sein de la liste de l'Union Valdôtaine avec 3.657 voix.

Conseiller du 29/06/1998 au 18/12/2002.

Chef de groupe adjoint de l'Union Valdôtaine du 30/06/1998 au 18/12/2002.

Membre du Bureau de la Présidence en tant que Secrétaire du Conseil du 30/06/1998 au 18/12/2002.

Membre de la I^{ère} Commission des Institutions et de l'Autonomie du 30/06/1998 au 18/12/2002.

Membre de la Commission spéciale pour les Réformes institutionnelles.

Président du Conseil régional du 18/12/2002 au 08/07/2003.

Membre de la section valdôtaine de l'APF - Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Il a participé aux travaux de la Commission pour la coopération et le développement et à ceux de la Commission des affaires parlementaires.

XII Législature

Elu au sein de la liste de l'Union Valdôtaine avec 5.049 voix.

Président du Conseil régional depuis le 08/07/2003.

Président de la section valdôtaine de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Président de la Commission pour l'éducation, la communication et les affaires culturelles, l'une des quatre Commissions internationales permanentes de l'APF.

Vice-président du Parlement francophone des jeunes.

Coordinateur de la structure de l'APF pour la lutte contre le Sida et représentant pour la Vallée d'Aoste de l'organisation des femmes parlementaires de la francophonie.

Il représente également le Conseil régional de la Vallée d'Aoste au sein du Comité de coopération interparlementaire, organe qui regroupe le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la communauté française de Belgique et le Parlement de la République.

COME SI VOTA

Traccia una **"X"** sul **SIMBOLO** della lista **VALLEE D'AOSTE** e affiancato dal nome del candidato **EGO PERRON.**

SI VOTA DOMENICA 13 DALLE ORE 8 ALLE 22 E LUNEDI 14 APRILE DALLE ORE 7 ALLE ORE 15

RICORDA

In Valle d'Aosta si vota in modo diverso rispetto al resto d'Italia, con un collegio uninominale. Questo vuol dire che i voti espressi in Valle d'Aosta servono unicamente per eleggere il deputato e il senatore e **non servono a far vincere le coalizioni di centrosinistra o di centrodestra presenti a livello nazionale.**

UR LA DÉFENSE DE LA VALLÉE D'AOSTE

ANTONIO FOSSON
CANDIDAT AU SENAT

Né à Ivrée (TO), le 11 octobre 1951.

Baccalauréat au Lycée classique.

Docteur en Médecine et Chirurgie, à Turin, en 1976.

Résident à Aoste rue des Bouleaux.

Marié et père de quatre enfants.

Depuis 1977, il est employé à l'Hôpital d'Aoste, au service de Chirurgie Générale.

Spécialisation en Chirurgie Générale, à Genève.

Spécialisation en Chirurgie de l'appareil digestif, à Milan.

Médecin Chirurgien - Dirigeant de 1er niveau à l'Hôpital régional.

Du 1er janvier 2002 au 23 avril 2003 responsable de l'Unité Simple du DaySurgery.

XII Législature

Il entre en politique en 2003 et est élu au sein de la liste de l'Union Valdôtaine en obtenant 3.677 voix comme Conseiller régional depuis le 08/07/2003.

Membre du groupe de l'Union Valdôtaine depuis le 08/07/2003.

Assesseur à la Santé et aux Politiques sociales depuis le 8 juillet 2003.

Coordinateur national Vicario des assesseurs régionaux aux politiques sociales.

Moniteur de ski (inscrit auprès de l'école de ski de Champoluc).

Cofondateur en 1977, avec un groupe d'amis, de l'Association Valdôtaine des Paraplégiques (A.V.P.).

Fondateur et responsable, jusqu'en avril 2003, de la Banque Alimentaire de la Vallée d'Aoste.

COME SI VOTA

Traccia una **"X"** sul **SIMBOLO** della lista **VALLEE D'AOSTE** e affiancato dal nome del candidato **ANTONIO FOSSON.**

SI VOTA DOMENICA 13 DALLE ORE 8 ALLE 22 E LUNEDI 14 APRILE DALLE ORE 7 ALLE ORE 15

RICORDA

In Valle d'Aosta si vota in modo diverso rispetto al resto d'Italia, con un collegio uninominale. Questo vuol dire che i voti espressi in Valle d'Aosta servono unicamente per eleggere il deputato e il senatore e **non servono a far vincere le coalizioni di centrosinistra o di centrodestra presenti a livello nazionale.**

FAC-SIMILE

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Approbation de l'ajustement du budget pour l'année financière 2008

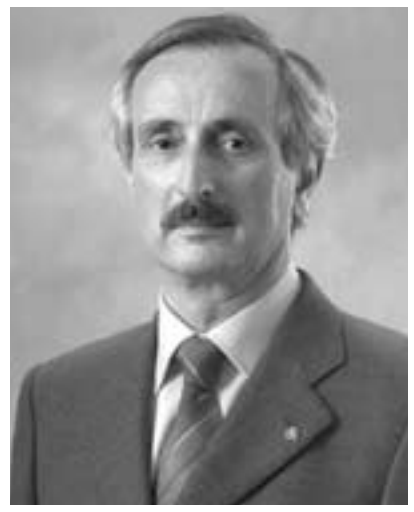

Suite à l'approbation du projet de loi n°211 *« Approbation du compte-rendu général de la Région pour l'exercice financier 2007 »* (21 voix favorables, 3 abstentions [Partito Democratico et Per il Partito Democratico in Valle d'Aosta] et 2 voix contraires [Arcobaleno Vallée d'Aoste]) qui annonce une économie d'administration de 411,5 millions d'euros (soit une augmentation de 117 millions d'euros par rapport à 2006), le Conseil de la Vallée a approuvé le projet de loi n°212 *« Ajustement du budget prévisionnel pour l'année financière 2008, modifications et intégrations à dispositions législatives, variation du budget prévisionnel pour l'année financière 2008 »* par 22 voix favorables, 7 abstentions (Partito Democratico, Per il Partito Democratico in Valle d'Aosta, Popolo delle Libertà) et 3 voix contraires (Arcobaleno Vallée d'Aoste).

L'objectif des interventions adoptées par le biais de ce projet de loi est d'utiliser correctement et de manière cohérente des ressources en adaptant certaines sommes allouées aux exigences effectives de dépenses qui ont émergées après l'approbation du budget 2008.
Le but est de destiner l'économie d'administration enregistrée suite à la clôture de l'exercice financier de 2007. Dans le même temps, des modifications sont apportées aux dispositions législatives en vigueur pour un rajustement des dépenses prévues au budget par rapport aux objectifs établis.
Ce projet de loi s'articule en trois chapitres.
Les dispositions en matière d'ajustement du budget prévisionnel 2008 et les modifications relatives aux dispositions législatives sont contenues dans le premier titre dont le premier chapitre rectifie la quantité des révidus actifs et passifs et met à jour le Fonds de caisse initial. Le deuxième chapitre concerne la manœuvre financière accompagnant l'ajustement du budget prévisionnel pour l'année financière 2008 et par laquelle les autorisations de bilan sont rajustées par rapport aux objectifs de la politique économique et financière.
Le troisième chapitre est relatif à la détermination de la variation du budget prévisionnel 2008 et pour le triennat 2008/2010.
L'ajustement du budget 2008 contient une nouveauté qui est représenté par le Titre second. Le législateur régional, à l'aide de cette partie du projet de loi, donne application au décret législatif n°13 du 28 janvier 2008 qui concerne les dispositions d'application du Statut spécial de la Région en matière d'immatriculation et de taxes automobiles. Il faut préciser que l'intervention législative dans ce cas se réfère à la phase liée à la gestion des taxes automobiles à partir du 1er janvier 2009 mais nous reviendrons sur cet argument plus tard.
L'économie d'administration de l'exercice financier 2007 est de 411,5 millions d'euros. Par cette manœuvre financière d'ajustement du budget 2008, les ressources disponibles sont redistribuées.
Ces interventions mettent à disposition des ressources à l'intention de secteurs déterminants pour le système socio-économique valdôtain et qui permettent une répartition de la dépense en mesure de produire des résultats significatifs et facilement vérifiables par la population.
Pour poursuivre de manière synthétique avec quelques données, il faut dire que dans le premier chapitre les révidus actifs inscrits au budget sont rectifiés de façon prévisionnelle : la somme des révidus actifs est donc revue à 1.308 millions d'euros. En ce qui concerne les révidus passifs suite aux variations qui ont été effectuées, ils sont de 928 millions d'euros.
A l'article 3, suite aux résultats dérivant du compte-rendu du trésorier à l'occasion de la clôture de l'année financière 2006, l'on procède à la mise à jour du Fonds de caisse initial qui est de 32 millions d'euros.
La dynamique des révidus, en amélioration par rapport à 2006, est l'un des phénomènes qui a influé sur le montant de l'économie.
Le montant lié à la manœuvre d'ajustement du budget s'élève à environ 411,5 millions d'euros ; il s'agit de l'économie enregistrée dans le compte-rendu 2007 qui augmente de presque 177 millions par rapport à l'année précédente.
Outre à la dynamique des révidus, cette augmentation est également liée à une croissance des recettes des impôts. Une autre raison de cette augmentation est due au Pacte de stabilité qui conditionne la dépense qui est limitée.
La variation de l'état de prévision de la dépense de compétence pour l'année 2008 s'élève à environ 345,5 millions d'euros et en ce qui concerne la caisse elle s'élève à environ 139,5 millions d'euros.
Il faut aussi souligner que l'ajustement du budget améliore le rapport entre les dépenses courantes et les investissements.
En parcourant brièvement les principaux secteurs touchés par la manœuvre d'ajustement, signalons :
Article 4 : le montant des ressources financières destinées aux interventions en matière de Finance locale a augmenté en 2008 de 18,6 millions d'euros environ.
Article 10 : financement extraordinaire à la Commune d'Aoste qui s'élève à 4,5 millions d'euros. Le financement est lié aux interventions d'intérêt régional réalisées sur le territoire de la capitale, relativement aux importantes retombées sur le réseau routier.
Article 16 : d'ultérieures ressources sont prévues pour l'achat de l'ancien siège Inva et de l'ancien siège de Finaosta pour une utilisation institutionnelle dont notamment le transfert du Département du Système d'informations. Le coût de cet achat s'élève, pour 2008, à 7,5 millions d'euros.
Article 17 : en matière de Système d'information régional, on augmente le rayon d'action du Plan régional pour l'informatique à la coopération entre Région et Collectivités locales. Ce Plan veut favoriser l'innovation organisationnelle et technologique des organismes publics territoriaux valdôtains dans un contexte de coopération et de collaboration. La dépense en faveur de ces interventions est de 21 millions d'euros pour 2008.
Article 18 : financement de la dépense sanitaire régionale qui est de 272 millions en 2008, avec une augmentation de 18 millions d'euros.
Article 28 : les aides régionales pour le renouvellement technologique du parc auto et moto en Vallée d'Aoste sont revues à hauteur de 2,5 millions d'euros par rapport au 1 million d'euros prévu initialement.
Article 30 : mesures pour la limitation des coûts de l'énergie électrique avec la prévision d'une réduction de 30% pour les usagers en Vallée d'Aoste, qui sera reportée directement sur la note de gaz et ce rétroactivement à partir du 1 janvier 2008.
Avant de conclure, je souhaiterais revenir un moment sur la nouveauté se trouvant dans le Titre second.
La loi d'ajustement de cette année contient un élément très important se trouvant dans le Titre second qui réglemente le secteur des Taxes automobiles. Les nouvelles dispositions pour la gestion régionale des taxes automobiles modifient la loi régionale n°7 du 27 février 1998 qui réglemente la répartition et la distribution des contingents de carburants et lubrifiants en exemption fiscale afin de permettre les contrôles s'y rapportant.
A ce sujet, il faut rappeler qu'est ainsi corrigée une anomalie puisque depuis 1999 toutes les régions à statut ordinaire gèrent les taxes automobiles tandis que l'Etat gérait jusqu'à maintenant celles de la Sardaigne, du Frioul et les nôtres. A partir du 1 janvier 2009 donc, les dispositions d'application contenues dans le décret législatif n°13 du 28 janvier 2008 transfèrent à la Région les fonctions administratives en matière de taxes automobiles.
Il est prévu une augmentation du pourcentage de coparticipation de la Région égal au 9/10 des impôts du Trésor public liés aux taxes automobiles ; sur base de cette nouvelle norme, la Région réglemente la perception et la gestion directe des taxes automobiles.
Tous les aspects liés à ces fonctions reviendront donc à la Région : phases de vérification, remboursements, application des sanctions et éventuels contentieux administratifs.

Le Conseiller Renato Praduroux

En bref

Après le rapport du Conseiller Dario Frassy et les interventions des Conseillers Alessandro Bortot, Massimo Lattanzi et Robert Vicquéry, le Conseil de la Vallée a repoussé par 17 voix contraires et 5 favorables la proposition de loi, présentée par le groupe Il Popolo delle Libertà, concernant des modifications de la loi sur le Casino de Saint-Vincent.

L'activité des Commissions

Jeudi 3 avril 2008 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

illustration par le Défenseur civique du rapport annuel pour l'année 2007.

Lundi 31 mars 2008 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

acte administratif *« Approbation du programme de coopération transfrontalière Italie-Suisse 2007/2013 »* ;
acte administratif *« Approbation du programme de coopération transfrontalière Italie-France (Alpes) Alcotra 2007/2013 »*.

Vendredi 28 mars 2008 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

projet de loi n°201 présenté en date du 29 janvier 2008 *« Système intégré d'interventions et services en faveur des personnes souffrant d'un handicap »*. Compatibilité financière.
proposition de loi n°217, présentée par les Conseillers régionaux Leonardo La Torre, Fedele Borre, Renato Praduroux, Teresa Charles, Dario Comé, Piero Ferraris, Marco Fey, Giulio Fiou, André Lanièce, Claudio Lavoyer, Elio Stacchetti, Enrico Tibaldi, Ugo Venturella et Adriana Viérin, *« Dispositions en matière de rendement énergétique dans le bâtiment »*. Compatibilité financière.

Jeudi 27 mars 2008 – IIIème Commission permanente *Aménagement du Territoire*

proposition d'acte administratif *« Approbation du document technique concernant la classification des zones de protection spéciale (ZPS), les mesures de conservation et les actions de promotion et d'incitation, aux termes de l'article 4 de la l.r. n°8/2007 et du D.M. 17 octobre 2007 »*.

Les derniers rendez-vous avec la population avant le vote

Signayes

Le message exprimé lors du comice de Signayes, le 1er avril dernier, a été clair: inviter les partisans de l'Union Valdôtaine, de la Fédération Autonomiste et de la Stella Alpina à être les porte-parole parmi les amis, les parents et les gens de connaissance pour divulguer le programme et les idées soutenus par la liste *Vallée d'Aoste.*

Dans l'ancienne laiterie, l'assesseur aux Travaux publics de la Commune d'Aoste **Alberto Follien** a introduit la rencontre en rappelant que «*le programme politique proposé par cette coalition est remarquable. Les trois forces politiques autonomistes, dans peu de temps, ont trouvé une forte entente entre elles. Je crois que, grâce au travail fait jusqu'à maintenant et après l'élection des deux candidats au Parlement italien, nous aurons d'autres résultats importants. Nous sommes ici pour vous présenter deux Unionistes qui, dans ce contexte, ne représentent pas un seul parti mais la Vallée d'Aoste toute entière. Antonio Fosson, candidat au Sénat, est un homme concret et transparent. Ego Perron, qui se propose à la Chambre, est un bon politicien, préparé et qui a des profondes racines dans les idéaux soutenus par l'U.V. De plus, il a été capable d'apporter, finalement, de l'enthousiasme durant ces comices. Deux personnages qui veulent donc travailler sérieusement et qui préfèrent ne faire aucune polémique. Dans une période difficile pour l'Italie et pour la Vallée d'Aoste, il est important de compter à Rome sur deux candidats valides qui puissent représenter une garantie pour notre Région».*

«*Nous sommes ici entre amis* – a débuté l'assesseur au Tourisme **Ennio Pastoret** lors de son intervention – *je connais beaucoup de gens parmi vous et cette rencontre me semble plutôt une façon de partager des arguments et des idées communs qu'un véritable comice. La liste Vallée d'Aoste ne partage pas les idéaux du Pdl de Berlusconi, ni du Pd de Veltroni, comme le font par contre nos adversaires, mais il propose un programme alternatif et autonomiste. Nous n'avons pas besoin de la visite des «vices-roi» comme Veltroni et Scajola en Vallée d'Aoste. Nous n'avons appelé personne pour nous présenter. Nos idées et l'envie de travailler pour le bien de cette communauté nous sont suffisantes. Antonio Fosson et Ego Perron seront capables de représenter à Rome les exigences du peuple valdôtain. Nos candidats sont les fils de la culture valdôtaine et de sa politique». «Il est important que la Vallée d'Aoste soit reconnue comme entité, avec ses exigences* – a conclu **Ego Perron**. *Dans ce but nous voulons travailler à Rome: pour financer les zones de montagne, pour approuver une loi qui puisse reconnaître que vivre en montagne coûte beaucoup plus. Nous voulons œuvrer afin que les petites communes puissent continuer à disposer des services primaires. Un territoire comme le nôtre, vous le comprenez bien, a besoin d'être sauvegardé. Il y a encore en VdA quelqu'un qui croît dans le potentiel de ce territoire mais qui n'a plus de confiance car il est écrasé par la bureaucratie et par les contrôles. Notre présence à Rome doit donc représenter un trait d'union entre l'administration nationale et la Vallée d'Aoste afin qu'elle puisse continuer à vivre dans le bien-être. Et à ce propos, il est important de soutenir notre Région en ne faisant pas, comme nos adversaires, des accords au niveau national qui lient notre Région «mani e piedi» à Veltroni. Nous avons déjà vu que l'expérience avec le Gouvernement Prodi a été négative et elle n'a rien apporté à la Vallée d'Aoste. Il est important d'être libres de faire des amendements afin d'obtenir des réponses concrètes pour les exigences des Valdôtains. On vous demande donc de voter pour la liste Vallée d'Aoste».*

Gressan

Le programme de la liste Vallée d'Aoste a été présenté, le jeudi 3 avril dernier, aux électeurs de la commune de Gressan, auprès du Restaurant Pezzoli: un public attentif, composé d'une centaine de personnes, a accueilli avec enthousiasme les deux candidats de la coalition autonomiste.

En premier lieu, l'ancien président du Gouvernement régional **Dino Viérin** a focalisé l'attention sur la *«nécessité de prendre conscience de l'importance du choix que les Valdôtains sont appelés à faire et de ses conséquences. Le bilan de la législature qui vient de se conclure prématurément est sans doute très négatif, tant au niveau italien qu'au niveau local: l'inflation, le coût de la vie et les taxes ont augmenté, mais les salaires comme les emplois n'ont pas suivi le même parcours, les réformes nécessaires pour le développement du pays sont encore dans la salle d'attente. Les parlementaires ont jeté au vent une occasion unique pour obtenir des bénéfices pour notre région, et ils ont encore le courage de demander l'appui des Valdôtains: le moment est arrivé de tourner la page et de croire dans notre projet qui se fonde sur une identité forte et précise, avec le but de travailler toujours pour la Vallée d'Aoste et son avenir».*

Ensuite, le candidat au Sénat **Antonio Fosson**, a pris la parole au sujet *«du financement de l'Etat, qui vient d'être accordé par le Ministre Turco, pour les travaux d'agrandissement de l'hôpital régional: six millions d'euros que nous avons obtenu grâce aux rapports excellents entre l'Assessorat et le Ministère, et encore une fois l'absence des deux parlementaires lors d'une occasion si importante pour le développement de notre système sanitaire est très grave. Encore une fois, ils semblent être les otages du "Parti du Non", de cette coalition qui au niveau italien a failli et que Veltroni a même décidé de ne pas représenter aux prochaines élections politiques: il ne faut pas faire la même erreur, il ne faut pas voter pour les idéologies des partis mais pour les idées et les valeurs de notre histoire et de notre tradition».*

Valpelline

Enfin lors du comice organisé, à Valpelline, le 4 avril dernier, le candidat à la Chambre des Députés **Ego Perron** a souligné la volonté *«de rendre à la communauté valdôtaine ce que nous avons perdu durant ces deux années de Gouvernement Prodi: la liberté d'action, en premier lieu, qui est une ressource fondamentale afin de pouvoir chaque fois, à chaque votation au Parlement italien, défendre nos intérêts et obtenir des résultats concrets pour la Vallée d'Aoste. Et encore, il faut reconstruire le réseau de rapports, à Rome, avec les autres régions, mais aussi avec le futur Gouvernement italien: faire de la politique, ce n'est pas toujours voter, sans réfléchir chaque fois sur le thème en question, pour un parti ou pour une coalition, mais cela signifie mettre sur la table les bonnes cartes que nous avons pour gagner la partie».* Faisant suite aux interventions des deux candidats, l'ancien sénateur **Auguste Rollandin** a fait un discours très bien argumenté, face à un public, attentif et convaincu, en précisant que l'engagement des deux candidats est très important et qu'il est renforcé par un programme qui fait toute la différence car il règle les vrais problèmes qui se posent, à présent, à la Vallée d'Aoste. En effet, parmi les nombreux exemples illustrés, M. Rollandin a souligné que: «*Les régions montagneuses ne peuvent pas avoir les mêmes contrôles que les autres régions d'Italie. Au sujet des bons d'essence, ce problème devait être réglé au sein du Parlement. Il faudrait encore intervenir davantage au niveau de l'industrie pour que des subventions puissent être versées aux entreprises qui investissent chez nous. Tous ces éléments sont donc très importants grâce au travail et à la présence de nos deux représentants à Rome pour sauvegarder la particularité de notre région car le but principal est de défendre, de réagir en tant que région à Statut spécial et ce n'est qu'une juste reconnaissance de cette particularité. La Vallée d'Aoste avait un certain poids et nos deux candidats, Perron et Fosson, sont les mieux préparés pour faire le lien avec la région et travailler en collaboration avec l'Administration régionale*».